

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

**Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30**

Date de convocation : 23 novembre 2021

<b>Délibération</b>
<b>N°B2021_135</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>20</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie**

**PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis**

**EXCUSES :-**

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021\_145), JAMMES Michel (délibérations B2021\_137 et B2021\_138), MARTIN Henri (délibérations B2021\_138 à B2021\_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021\_141 et B2021\_142)**

**EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain**

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :-**

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes - Culture**

**OBJET : ÉQUIPEMENTS CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE – Médiathèque – Convention de partenariat avec l'Association « Armissan et Environs »**

Par délibération du Conseil Communautaire N°56 du 26 mai 2003 portant définition de l'intérêt communautaire, la Médiathèque de Narbonne relève de la compétence du Grand Narbonne depuis le 1er septembre 2003.

Dans le cadre de ses actions « hors les murs », la Médiathèque du Grand Narbonne noue des liens étroits avec des lieux sociaux et culturels sur le territoire.

A ce titre, elle souhaite conventionner avec l'Association « Armissan et Environs », qui administre la ludothèque d'Armissan, afin d'organiser au sein de celle-ci des animations autour du livre et de la lecture en direction de son public jeune.

Dans le cadre de ce partenariat, les bibliothécaires de la médiathèque intercommunale s'engagent à animer, une fois par mois, des ateliers de lecture en complément des activités culturelles proposées par l'association à destination des enfants présents dans la ludothèque.

## N°B2021\_135

Ces ateliers de lecture comprennent des lectures à voix haute, des présentations de livres animés et d'un auteur à partir d'un thème qui permet aux enfants de découvrir la littérature jeunesse.

Ainsi, une convention est nécessaire pour encadrer les conditions de partenariat entre la Médiathèque du Grand Narbonne et l'Association Armissan et Environs.

### **Il est proposé au Bureau Communautaire :**

- D'approuver les termes de la convention jointe en annexe ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :

Convention

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 1/12/2021  
et de sa publication  
le : 1/12/2021**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

